

Le 15 octobre 1975, la Loi sur l'examen de l'investissement étranger prenait tout son sens avec l'adoption de sa deuxième partie, qui prévoit la présélection par l'Agence d'examen de l'investissement étranger de certains types de nouvelles entreprises constituées au Canada par des sociétés, des individus ou des gouvernements étrangers.

En 1978, la valeur comptable totale des investissements étrangers directs au Canada était évaluée à environ \$50 milliards, et les investissements étrangers de portefeuille avaient également atteint un total cumulatif de \$50 milliards. Les autres dettes des Canadiens à l'égard des étrangers, qui représentaient environ \$18 milliards, faisaient monter l'ensemble de notre dette étrangère à 118 milliards de dollars. Ce phénomène était partiellement compensé par quelque \$16 milliards d'investissements canadiens directs à l'étranger, \$11 milliards en investissements de portefeuille et quelque \$27 milliards d'autres catégories d'avoirs à l'étranger.

En 1978, l'endettement canadien net à l'étranger était donc d'environ 60 milliards de dollars.

Les dividendes et intérêts que le Canada doit verser pour s'acquitter de cette dette extérieure croissante représentent actuellement la fraction de son déficit annuel en compte courant qui croît le plus rapidement. En supposant

une valeur nette, les paiements d'intérêts à l'étranger ont atteint \$3,2 milliards en 1978 auxquels sont venus s'ajouter 1,1 milliard de dollars de dividendes nets, ce qui porte le total des fonds versés à des non-résidents en une seule année à \$4,3 milliards. Cette somme représente environ la moitié du déficit global du compte des invisibles, et plus de 80 p. cent de notre déficit actuel en compte courant.

Le Canada et les organisations internationales

Comme il est, par tradition, un grand apôtre du multilatéralisme dans les relations commerciales, le Canada a toujours appuyé diverses organisations internationales dans les domaines du commerce et de l'aide. Il joue un rôle actif au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), du Conseil de coopération douanière, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture dont il a accueilli la Conférence de fondation, du Groupe de la Banque mondiale, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de la Banque interaméricaine de développement, de la Banque de développement des Caraïbes et de la Banque asiatique de développement.